

GREEN CROSS
FRANCE ET TERRITOIRES



28 novembre 2023 - Paris

**Mieux structurer
une filière bois
locale et durable
pour la construction,
en France**

Compte-rendu de la conférence - version 1
*Pour diffusion aux participants, intervenants,
et parties prenantes impliquées*



Green Cross est un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) de plaidoyer et de projets créées par Mikhaïl Gorbatchev en 1993, dans la continuité du Sommet de la Terre à Rio, en 1992. Présidé par Jean-Michel Cousteau, dirigé par Nicolas Imbert, Green Cross France et Territoires en est le représentant français. L'association contribue à donner des clés pour agir et accentuer la transformation écologique de nos sociétés, qu'il s'agisse d'eau et d'océan, d'alimentation, de villes et territoires durables, d'économie circulaire, de coopération et de solidarités.



Nicolas Imbert est le directeur de Green Cross France et Territoires. Ingénieur de formation, il coordonne des diagnostics et plans d'actions territoriaux de résilience et d'environnement, dans des territoires de taille et de typologie variés. Il a contribué à développer et mettre en place la méthodologie *des vulnérabilités à la résilience* de Green Cross, qui contribue à donner des clés pour agir, des inspirations et plans d'actions concrets en réponse à l'urgence écologique.

- imbert@gcft.fr



Lucile Pillot est chargée de mission chez Green Cross. Elle possède une triple formation en sciences politiques, sociologie et urbanisme. Elle a suivi des cours de *Disaster Management* et *Environmental Science*, et participé à l'atelier européen *Resilient Cities*. Elle s'investit également beaucoup sur le croisement des enjeux environnementaux et sociétaux.

- lucile.pillot@gcft.fr

Nous remercions chaleureusement le groupe La Française qui a mis gracieusement une salle de conférence à la disposition de Green Cross pour l'organisation de cette conférence., et l'ensemble des réseaux et bénévoles qui ont permis de préparer et rendu possible cette conférence

SOMMAIRE

PRESENTATION.....	4
INTRODUCTION.....	4
Anne-Catherine Loisier, Sénatrice de la Côte d'Or, Présidente du groupe d'étude "Forêt - Filière Bois"	5
Benoit Mainguy, Directeur Construction Groupe Nexity.....	6
Céline Laurens, Déléguée Générale de Fibois France.....	7
Jacques Bouillot, Directeur développement Filière sèche et solutions bas carbone Eiffage construction. Président de l'École Supérieure du bois (Nantes et Versailles).....	10
Philippe Duparchy, Secrétaire général Association Forêt Modèle de Provence	13
Julia Grimault, Responsable d'unité Forêt, Bois, Certification carbone I4CE (Institute for Climate Economics)	14
CONCLUSION & PROPOSITIONS.....	15

PRESENTATION

Mieux structurer une filière bois locale et durable pour la construction, en France

Comprendre les vulnérabilités, rendre effectifs les projets de résilience prioritaires.

Retours d'expérience des territoires et perspectives d'actions.

Cette conférence, organisée par Green Cross, s'est tenue le 29 novembre 2023, de 18h15 à 19h45, dans une salle du Groupe La Française, à Paris. Fondée sur une analyse de l'amont (massifs forestier en particulier, plans de coupe et de régénération, évolution des techniques...) et sur des retours d'expérience de ceux qui ont mis en place des projets de construction bois (tertiaire, immobilier de loisir, logements, bâti agricole...), cette conférence a pour objectif de produire des *recommandations opérationnelles vis-à-vis des pouvoirs publics pour mettre en place, en moins de 5 ans, une filière bois capable de répondre aux enjeux de la construction bas-carbone en France*, à minima sur 2 à 3 régions pionnières.

INTRODUCTION

Le **secteur de la construction** (infrastructures, logements, bureaux, commerces confondus) est responsable de **40% des émissions mondiales de CO2**, soit plus de 15,3 milliards de tonnes de CO2. Alors que les matériaux traditionnellement utilisés dans le bâtiment (comme le béton) produisent du CO2 au cours de leur fabrication, le bois est un matériau qui stocke le carbone pendant sa croissance. Pour avoir un ordre de grandeur à l'esprit, **1 mètre cube de bois permet de stocker une tonne de CO2**. De plus, le bois est un très bon **isolant thermique** qui permet d'importantes économies d'énergie au quotidien. Par exemple, une famille vivant dans une maison en bois peut réduire de 30 % ses dépenses dédiées au chauffage (électrique) par rapport à une famille habitant une maison construite avec d'autres matériaux.

Ainsi, on constate un **engouement pour la construction bois de plus en plus fort**, il ne s'agit déjà plus d'une filière émergente mais d'une filière en transformation qui a besoin d'être soutenue par l'amont et l'aval. En effet, aujourd'hui **un tiers de la demande en bois d'œuvre française est satisfaite par le bois produit en France, le reste est du bois importé**, notamment de produits déjà transformés (panneaux, bois structurés collés, etc.). Par ailleurs, **la forêt française est majoritairement mono-spécifique**, composée de résineux cultivés pour le bois d'œuvre. Selon un rapport de l'Académie des sciences¹, **les forêts françaises sont deux fois moins efficaces pour séquestrer le CO2 qu'il y a 10 ans**. En 2021, elles ont absorbé 31,2 millions de tonnes équivalent CO2 (7,5% des émissions du pays), alors qu'en 2011 c'était 57,7 millions. Il y a donc un besoin de fluidification, de propositions structurantes, de feuilles de route mieux connues et partagées, d'outils pour changer d'échelle et répondre aux enjeux à venir pour la filière bois d'œuvre en France.

¹ « Les forêts françaises face au changement climatique », Rapport du Comité des sciences de l'environnement de l'Académie des sciences et points de vue d'Académiciens et de l'Académie d'Agriculture de France, juin 2023, https://www.academie-sciences.fr/pdf/rapport/060623_foret.pdf

Anne-Catherine Loisier, Sénatrice de la Côte d'Or, Présidente du groupe d'étude "Forêt - Filière Bois"



Élue sénatrice depuis 2014, elle exerce depuis 1995 la profession de gestionnaire de forêts privées au sein d'un cabinet d'expert forestier. Elle est également présidente de l'Association départementale des communes forestières de Côte d'Or. Avant son entrée au Sénat, elle était également vice-présidente du Parc Naturel Régional du Morvan.

« L'heure n'est plus à l'adaptation de l'amont pour répondre aux besoins de l'aval mais bien d'optimiser les ressources disponibles dans un usage à long terme. L'aval doit donc s'équiper pour transformer ce que l'amont est désormais en capacité de lui fournir. »

Selon Anne-Catherine Loisier, il est important de poser les jalons du débat sur l'amont, de se demander où en est la ressource aujourd'hui, car **construire bas-carbone implique de disposer de ressources issues d'un cercle vertueux.**

Aujourd'hui l'enjeu n'est pas de structurer la filière qui est déjà trop atomisée mais plutôt de **travailler en collaboration amont-aval**. En effet, pendant des décennies l'amont a produit ce que l'aval demandait, le marché était limité à quelques essences ayant une bonne capacité de transformation. Maintenant que nous sommes frappés par les impacts du dérèglement climatique (déficits hydriques, dégradation des sols, déséquilibres cynégétiques, tempêtes, sécheresses et feux de forêt...), la production de bois est de plus en plus aléatoire, l'aval devient tributaire de la ressource amont. L'enjeu est de favoriser des essences qui poussent spontanément ou de planter des essences qui sont susceptibles de s'adapter. **Si les propriétaires et producteurs doivent être attentifs aux conditions et à la demande de l'aval, l'aval doit aussi prendre conscience que l'amont ne peut plus répondre selon le même mécanisme que par le passé.**

Il n'y a jamais eu autant d'argent investi dans la forêt qu'aujourd'hui, **500 millions d'euros ont été mis sur la table pour adapter les pratiques forestières et l'outil de transformation** aux ressources disponibles. Il y a un partage de plus en plus étroit entre l'amont et l'aval, entre les différents acteurs de la filière.

Dans cette réflexion nous devons également intégrer que la forêt est devenue l'affaire de tous, ce qui pose beaucoup de contraintes, de réactions sociétales. L'ensemble du volet aval doit être bien conscient que **l'environnement climatique et sociétal a changé**. Les décisions doivent se faire avec cet éclairage.

En France, depuis la désindustrialisation, nous avons investi dans les filières classiques, très peu dans l'innovation. Le bois énergie reste une conséquence du bois d'œuvre, globalement plus on produit de bois d'œuvre, plus on produit du bois énergie. C'est pourquoi, un enjeu essentiel est de **faire des efforts en termes de recherche et développement.**

Benoit Mainguy, Directeur Construction Groupe Nexity



Premier promoteur français, leader en construction bas carbone. De formation X-Ponts, Benoît a occupé des fonctions opérationnelles et d'amélioration de performance dans les secteurs automobile, des services à l'environnement, des transports, de la distribution spécialisée. Avant de rejoindre Nexity, il a mené la fusion des conseils régionaux Auvergne et Rhône Alpes et développé le Digital via un nouveau Campus Numérique ou le déploiement de la Fibre.

« Nexity, en tant que promoteur bas carbone et leader en France en logement et tertiaire, joue un rôle important dans le développement de la construction bois. Le mode constructif Ywood en résidentiel en est un bon exemple. »

Nexity fait de la construction bois depuis plus de 10 ans et livre **plus de la moitié des bureaux en construction bois**. Le groupe est très engagé sur la **RE 2020** et va même au-delà de cette réglementation avec une trajectoire carbone plus ambitieuse. Toutefois, dans ce contexte tendu avec la perte de pouvoir d'achat et la hausse des taux d'intérêt, l'enjeu est déjà de savoir s'il faut construire, avant même de construire vertueux.

Par ailleurs, si le cours du bois a fortement augmenté en 2021, depuis **les prix sont stables, voire en baisse, alors même que le prix d'autres matériaux augmente**. La construction bois et la construction hors site (murs construits en usine ou atelier) permet de répondre aux **enjeux de transition écologique et d'accessibilité de coût des constructions**. Selon l'expérience de Nexity, il n'y pas de problème majeur concernant la disponibilité de la ressource, **les prélèvements restent inférieurs à la croissance de la ressource en bois**. Le véritable enjeu est d'industrialiser ce nouveau mode de construction en France pour en faire un levier de croissance.

Selon la sénatrice Mme Loisier, les chiffres sur la croissance des ressources en bois datent souvent de 2018 et n'intègrent pas les dépérissements massifs récents qui changent la donne.

Par ailleurs, il y a un **besoin de stabilité réglementaire**, notamment concernant les incendies, car les dernières réglementations font peser des risques sur les capacités des acteurs à construire en bois.

Enfin, il manque un **cadre incitatif** pour développer le logement bas carbone. Il existe un bonus écologique versé par l'État pour l'achat d'un véhicule électrique, il y a des incitations pour la filière batterie, la construction d'usines, mais aujourd'hui **il y a peu d'incitation à être performant en termes de construction bas carbone**. Pourtant, comparés à d'autres secteurs d'activité, les leviers de construction bas carbone sont efficaces (en €/t CO₂) et principalement localisés en France.

Céline Laurens, Déléguée Générale de Fibois France



Fibois France est le réseau des interprofessions régionales de la filière forêt-bois qui regroupent les acteurs de la filière de la forêt à la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage. Après avoir contribué à l'ambition environnementale des ouvrages olympiques de Paris 2024 au sein de la SOLIDEO, elle devient Déléguée Générale de Fibois Ile-de-France, où elle œuvre pour le développement de la construction bois à travers le PACTE Bois-Biosourcés, afin d'accompagner les Maîtres d'ouvrages publics et privés vers la construction décarbonée. Le Pacte est en train de se déployer à l'échelle de tous les territoires, grâce au réseau des prescripteurs des Fibois et de nombreux partenaires (Bois de France, PEFC, FSC, l'AQC...).

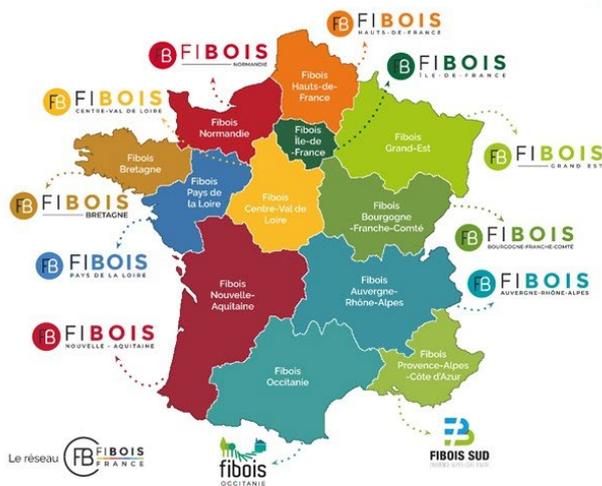
« Le développement des Pactes Bois-Biosourcés permet d'anticiper le positionnement du marché immobilier, via des engagements concrets à 5 ans, et de donner de la visibilité à la filière industrielle forêt bois française pour investir et se développer. »

Présentation du réseau Fibois France :

Le réseau Fibois France

Fibois France fédère et coordonne 12 interprofessions régionales de la filière forêt-bois

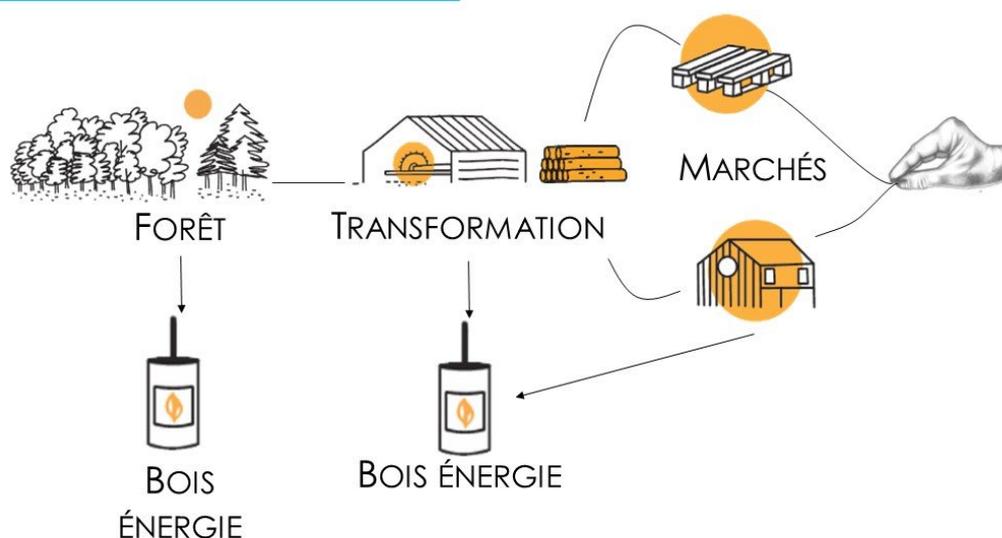
- un **ancrage territorial** important
- regroupe l'**ensemble des acteurs de l'amont forestiers aux utilisateurs du bois** (aval)
- **rôle d'interface** qui permet de tisser des liens entre les collectivités, les acteurs et les entreprises locales



Fibois dispose d'une capacité d'agir au plus proche des acteurs de terrain, avec une **coordination à l'échelle régionale ou inter régionale**. À l'intérieur des Fibois, il y a des acteurs de toute la filière – de la forêt jusqu'à la maîtrise d'ouvrage en construction bois. En tout, il y a 3 500 adhérents et 130 personnes employées en région.

Alors que l'on a beaucoup attendu que la filière soit prête, **la commande publique peut avoir du sens pour inciter au développement de la construction bois**. Le village olympique de Saint-Denis en est un bon exemple, toutefois il a un effet vitrine mais pas un effet masse. Ainsi, il faut demander aux acteurs de s'engager, considérer les sujets bois énergie comme des sujets connexes du bois d'œuvre.

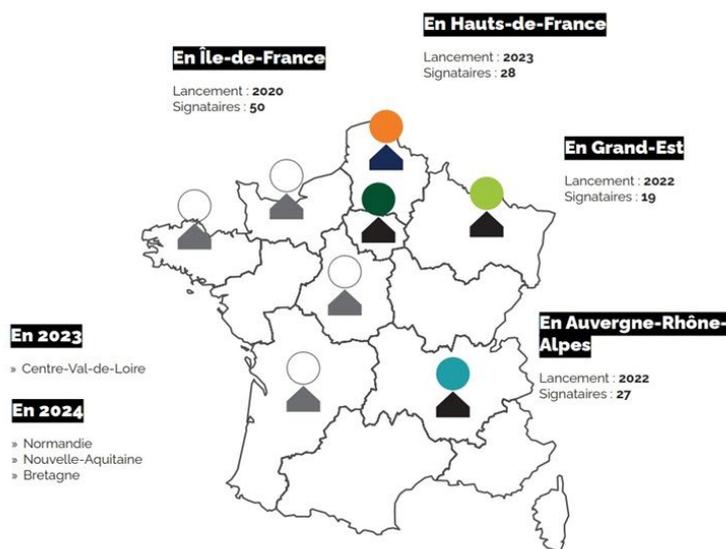
Les Pactes Bois-Biosourcés



Les Pactes Bois Biosourcés sont des contrats passés entre la maîtrise d'ouvrage et la filière forêt-bois, ils intègrent la construction neuve et la rénovation. Ils permettent une anticipation du projet et des mètres carrés construits en bois, ce qui entraîne une capacité d'investissement. Ces Pactes intègrent également les autres matériaux biosourcés, la paille et le chanvre parce que les acteurs concernés pensent « biosourcé » au global, pas uniquement bois.

Ces pactes avaient pour but de ne pas être uniquement de la communication, c'est pourquoi ils offrent des **ateliers d'accompagnement et de suivi** avec un référent bois, ce qui entraîne un changement des mentalités au sein du pacte. De nombreux partenaires les accompagnent comme FSC, PEFC, Bois de France... ce qui permet des discussions pour que les forestiers parlent aux constructeurs et ainsi que les demandes ne soient pas hors sol.

LE DÉPLOIEMENT DES PACTES BOIS-BIOSOURCÉS



Ces pactes regroupent **123 signataires** (en novembre 2023) dont 23 collectivités, 19 aménageurs, 34 bailleurs et 45 promoteurs. Ce sont des prévisions, des engagements mais il est prévu que **3 millions de m2 soient construits en bois d'ici 4 à 6 ans**. 100% des ressources utilisées sont labélisées PEFC ou FSC, c'est une demande forte de la part de maîtrise d'ouvrage. Le **minima de 30% de bois français** est une règle discutée mais il s'agit d'une moyenne actuelle, c'est également la part de bois prévue pour le village olympique. **L'objectif est d'arriver à 40 – 50 % de bois français** mais il y aura toujours une part de bois européen, il faut un équilibre global entre l'offre et la demande.

Jacques Bouillot, Directeur développement Filière sèche et solutions bas carbone Eiffage construction. Président de l'École Supérieure du bois (Nantes et Versailles)

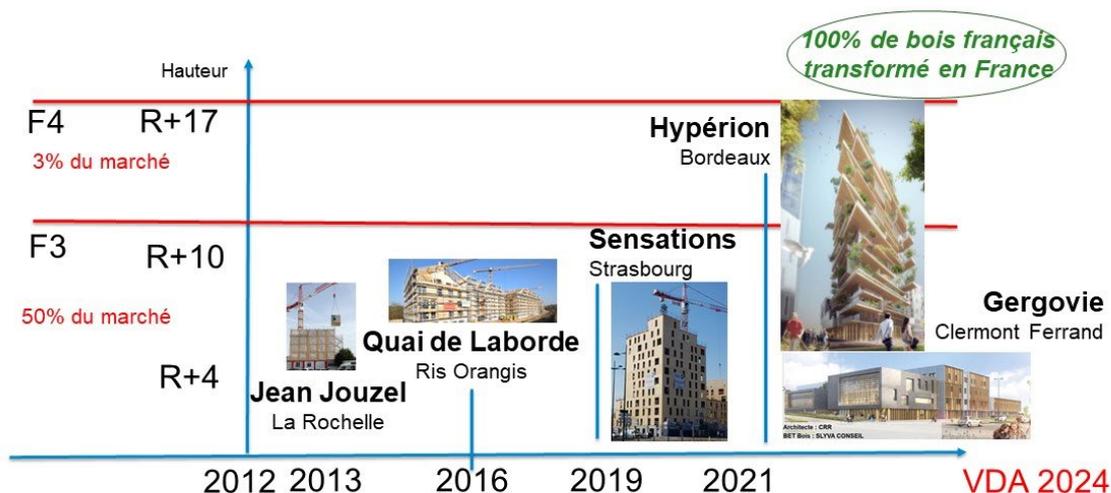


Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment & de l'Industrie (1986), d'un Master en sciences économique et commerciale de l'ESSEC (1988) et d'un Master en Développement Durable de l'Université Paris Dauphine (2008), il cultive son appétence pour les enjeux climatiques tout au long d'une carrière orientée vers l'industrie et la construction.

« Comment massifier la construction bois, à tous les niveaux de gamme et type d'usage, où porter les investissements publics et privés ? »

Eiffage est un aménageur, promoteur, constructeur, fabricant de charpente industrielle et traditionnelle et développe des activités de construction hors site. Le groupe est dans le monde du bois depuis 2013, notamment avec la construction de la **résidence Jean Jouzel à la Rochelle**, qui reste le **bâtiment en bois qui stocke le plus de carbone au mètre carré**. Le **Quai de Laborde** a ensuite été le premier bâtiment construit en **bois CLT** puis il y a eu les bâtiments **Sensations à Strasbourg** et **Hypérion à Bordeaux**, un bâtiment de famille 4 pour lequel on bascule du noyau bois au noyau béton, avec 1200 modules par sous-ensemble construits hors site qui ont permis d'avancer d'un étage tous les 4 jours. Le **lycée de Gergovie** a été une petite performance avec une construction hors site et un atelier déplacé pour les murs en ossature bois.

Une longue expérience



Pour le **village des athlètes**, Eiffage s'est associé avec Nexity pour le lot E, un bâtiment de famille 4, avec 10 étages, ainsi que pour un autre bâtiment plus bas, de famille 3.



VILLAGE DES ATHLETES (VDA) NEXITY-EIFFAGE LOT E

Notre objectif :

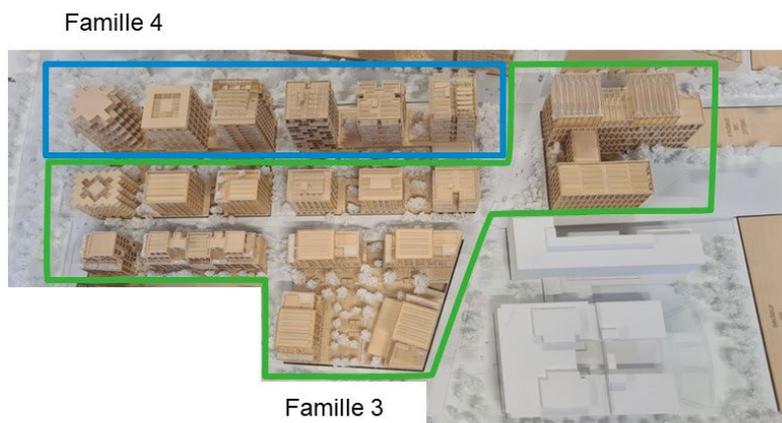
Massifier avec du bois de structure apparent

Implantation du bois en Famille 3

Mixité des matériaux

Compétitivité Prix

Régler la technique



3

Le pari commercial fait par Eiffage est de viser la **massification sur les bâtiments bas, en dessous de 28 mètres**, de « *densifier sans hyper densifier* », c'est le cœur de métier du groupe, et ainsi, d'arrêter de communiquer sur la hauteur des bâtiments.

Malgré la **doctrine feu de la mairie de Paris** qui implique de cacher les structures bois des bâtiments, Eiffage prend le pari que les nouvelles constructions montreront le bois apparent parce qu'il s'agit d'un matériau cher, qui mérite d'être visible. En effet, des discussions sur l'évolution de la loi sont en cours, il semble important de laisser aux entreprises la charge de rendre le bois apparent sous réserve d'essais et de contrôles. Les essais feu réalisés dans le cadre du village des athlètes ont permis de montrer **qu'il ne s'agit pas d'un problème de structure ni de stabilité mais de propagation** : le bois propage le feu c'est la grande différence par rapport à l'acier par exemple. Le rôle du constructeur est donc de prouver que le feu ne se propage pas de poutre à poutre.

Ensuite, un des principaux enjeux est de **travailler la mixité des ouvrages**. Le village des athlètes a été donné à la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques) pour la durée des JO, puis il sera récupéré et aménagé en logements, dès janvier 2025. Le sujet de fond sera le **confort d'été et l'inertie thermique**, car de nombreux athlètes sont habitués à la climatisation. **L'avenir est à la mixité des matériaux pour faire les bâtiments les plus performants possibles**, notamment en termes d'inertie thermique.

Un autre sujet important pour la construction bois concerne les **problématiques de vapeur et d'humidité**. Il y a encore des **manques en termes de recherche et de corpus scientifique** sur les usages des matériaux bois et notamment sur les isolants bio-sourcés. Dans le cadre de France 2030, beaucoup de subventions ont été données pour la recherche sur les isolants bio-sourcés et sur les sujets de feu dans la construction autour du bois. Le gouvernement fait avancer la recherche sur ces sujets de construction bois et ainsi prépare le terrain de la massification.

Sur le sujet du carbone, il est important de ne pas laisser entendre que le bois va résoudre ce problème qui est beaucoup plus vaste. Par exemple, **seulement 17% des émissions de carbone émises lors de la construction d'un bâtiment proviennent de sa structure**. Donc le bois ne pourra pas régler plus de 17% du problème du carbone lié à la construction de bâtiments.

Demain, il faudra également parler de la **taxonomie**, qui engage l'amont et va remonter jusqu'à l'aval pour garantir une **culture du bois respectueuse de l'environnement** et ne pas créer des désordres sur la biodiversité et les écosystèmes. Il y aura une **demande forte de transparence sur l'amont** de la filière.

La RE 2020 donne des objectifs jusqu'à 2031, or si on ne met pas de bois en façade des bâtiments, ces objectifs ne seront pas respectés, donc il y a un vrai enjeu pour faire converger l'amont avec tout l'outil industriel. Or, **le sujet du carbone transcende le secteur du bois**, de plus, il y a des **risques de conflit entre les différents usages du bois** (énergie, tourisme, construction...). L'aménageur est face aux sujets de la construction, de l'énergie mais aussi de la **mobilité**. Par exemple, pour le village des athlètes, des parkings en sous-sol ont été imposés mais les constructeurs auraient été plus performants avec des parkings aériens en bois. Enfin, il faut penser au **confort d'été** qui est un élément essentiel de la RE 2020 car sans prise en compte en amont, on va être obligé d'installer des climatiseurs.

Philippe Duparchy, Secrétaire général Association Forêt Modèle de Provence



Fils de forestier, propriétaire forestier et administrateur de Négocier de bois. Il est engagé depuis des décennies en faveur de la multifonctionnalité des forêts méditerranéennes, dans plusieurs structures, notamment au sein de Forêt Modèle de Provence, créée à l'initiative de la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur dont il est le secrétaire général. Forêt Modèle de Provence fait partie d'un réseau méditerranéen et international des forêts, créé par le Canada suite aux sommets de la Terre de Rio.

« Les forêts ont un rôle fort à jouer en termes économique, social et culturel. L'important dans toute filière est d'identifier le maillon faible ou le segment manquant. L'instruction, l'éducation et la formation aux métiers de la filière peuvent permettre de renouer avec les fondamentaux. »

La forêt est passée d'un statut de lieu de ressource vital pour le territoire à un **statut de paysage**, avec une pression anthropique et touristique forte. Elle a un rôle fort à jouer en termes économique et social mais c'est un sujet avec une part importante d'émotionnel.

L'association Forêt Modèle de Provence (FMP) fait partie d'un réseau international et a été choisie par la **Région PACA** parce que **59% du territoire est recouvert de forêt**. Les caractéristiques des couvertures forestières de cette région dépendent de l'histoire, de la géologie, des structures publiques comme privées ou associatives, des collectivités et industriels... FMP a pour objectif de **recueillir des connaissances** et les transmettre à travers des événements qui rassemblent les populations qui vivent entre le littoral et les massifs, notamment en faisant le lien entre forêt et bois.

FMP soutient les filières forestières comme moyen de concrétiser des solutions, par exemple avec le développement de **coopératives sur les éco-matériaux** au plus près de l'utilisateur ; pour mettre en lien l'offre et la demande.

Les propositions de FMP portent également sur le **développement des produits forestiers non ligneux (pistachier, arbousier...)**, en partenariat avec le Parc National de la Sainte-Baume, pour améliorer la rentabilité par la **valorisation des coproduits**.

Suite aux travaux de recherche de ces dernières années **le pin d'Alep, particulièrement développé sur les territoires provençaux, est reconnu pour ses qualités de bois d'œuvre**, ce qui permet la promotion d'un large développement de son usage dans la construction, il bénéficie désormais de la garantie décennale.

Julia Grimault, Responsable d'unité Forêt, Bois, Certification carbone I4CE (Institute for Climate Economics)



Elle a rejoint l'équipe d'I4CE en 2014 pour reprendre la coordination du Club Carbone Forêt-Bois, qui rassemble les décideurs publics, privés et la recherche dans l'objectif de mutualiser les connaissances sur les moyens techniques et les incitations économiques pour renforcer le rôle de la filière forêt-bois dans l'atténuation du changement climatique. Elle est aujourd'hui responsable d'unité sur les sujets forêt-bois et certification carbone, et travaille notamment sur des sujets en lien avec la SNBC, le Label Bas Carbone ou encore les usages du bois. Elle est également représentante d'I4CE au Conseil Economique, Social et Environnemental depuis 2021 dans le groupe Environnement et Nature, et siège à la Commission de l'Économie et des Finances. Elle a été rapporteure du Rapport Annuel sur l'État de la France 2022 et de l'avis du CESE sur le financement de la Stratégie Énergie-Climat. Elle siège au comité scientifique de l'Office National des Forêts.

« Au-delà des enjeux liés à l'évolution du puits forestier, la SNBC prévoit de développer le puits de carbone dans les produits bois, en s'appuyant notamment sur une augmentation de la part du bois récolté dédié aux produits bois à longue durée de vie. Quels produits viser, comment les développer? La déclinaison de cet objectif en stratégie concrète reste à mettre en place pour assurer l'atteinte des objectifs. »

I4CE est un think tank à objectif d'intérêt général, sur les questions économiques et financières. A ce titre, I4CE travaille beaucoup sur les questions forêts et bois, notamment sur les questions de **certification carbone**. Récemment, ils se sont penchés sur le sujet de l'aval et du rôle des produits bois sur le carbone. En effet, la **SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone)** prévoit que les produits bois jouent un effet non pas de substitution mais de **stockage de carbone**.

Avec l'augmentation de la mortalité des arbres, il y a une grande incertitude mais on peut se demander **comment optimiser les usages du bois pour maximiser le stockage du carbone**. Finalement, on s'est rendu compte que **25 % du bois récolté seulement va dans des produits à longue durée de vie**. Les questions à se poser pour la structuration de la filière sont donc de se demander ce qui est fait du bois produit, à quels produits et à quels usages est-il destiné ?

Deux leviers ont été identifiés pour maximiser cette part de la récolte qui sert à stocker du carbone, pour la transférer des usages courts vers des usages longs. Aujourd'hui, en fonction de l'évolution de la récolte, il y aura des arbitrages à faire, il faut donc se demander comment valoriser l'usage matière au mieux ? Cela passe par le **développement du bois d'œuvre, la valorisation des feuillus, au détriment du bois énergie**. Les **panneaux et les isolants** sont deux produits qui présentent peu de contraintes techniques et permettent de faire des **produits à longue durée de vie**, à partir de petits bois, ou de bois de faible qualité.

Il s'agit d'un levier intéressant pour ne pas développer seulement les usages de structure classiques qui nécessitent une augmentation des récoltes et ainsi dépasser ces débats. Ces deux produits permettent **d'augmenter la part de produits bois à longue durée de vie, en valorisant mieux la récolte existante**.

Une étude sur les pratiques des autres pays européens en la matière a été menée, aucune pratique révolutionnaire n'a été observée mais un élément intéressant ressort tout de même : en Allemagne, une **subvention pour l'achat d'isolants biosourcés** a été accordée pendant 4 ans. Elle a permis de multiplier la production d'isolants biosourcés par 50 même si elle partait de pas grand-chose. Cette question est directement en lien avec les enjeux actuels de **rénovation énergétique**.

CONCLUSION & PROPOSITIONS

Green Cross remercie tous les participants pour leurs interventions et la qualité des échanges. A l'issue de ces travaux, voici les **17 recommandations** prioritaires que nous souhaitons porter pour aider à **mieux structurer une filière bois locale et durable pour la construction**, en France :

- **Penser l'amont et l'exploitation forestière** à l'aune du **dérèglement climatique** ;
- Restaurer les barrières d'espèce pour un équilibre systémique restauré en forêt ;
- Systématiser la **transparence** et la **co-construction** en matière de gestion forestière ;
- Développer les mécanismes économiques de **valorisation des produits biosourcés bas carbone** ;
- Élargir le périmètre à **tous les matériaux biosourcés** ;
- Mettre en relation les métiers du **bois**, de la **construction** et de la **prescription** ;
- Meilleure **mise en valeur qualitative des produits de la forêt** – autre que bois d'œuvre ;
- Mettre en avant les **multiples fonctionnalités servies par le bois d'œuvre** (rénovation énergétique, ect...);
- **Changer le regard** des utilisateurs et des professionnels sur le **risque incendie** et les **caractéristiques mécaniques**, par la **recherche et développement** ;
- Développement et mise en avant des **constructions en mixité de matériaux** ;
- Mise à niveau des **DTU et des avis techniques** ;
- Appui à la **stratégie SNBC, par des feuilles de route ambitieuses** ;
- **Systématiser la valorisation matière et optimiser la logistique** en élargissant le champ des matières biosourcées ;
- Développer **l'innovation dans les métiers de la transformation** ;
- Développer la **gestion forestière** y compris par un renforcement de capacité au niveau le plus proche du territoire ;
- **Changer d'échelle dans l'application des chartes forestières de territoire**, notamment via des animateurs aux compétences et aux pouvoirs élargis ;
- Mettre en place des mécanismes incitatifs pour la construction bois, y compris au sein des aides pour la **rénovation énergétique**.

Mises en œuvre **de manière coordonnée**, ces recommandations devraient permettre de **fluidifier la filière**, par une **meilleure intégration**, avec à la clé une bien meilleure performance économique, écologique et sociétale. Il s'agit d'évoluer d'une économie de la rente qui s'essouffle à une économie régénérative et territoriale, et ceci ne peut se faire que par des démonstrateurs concrets, préfigurés et financés de manière coconstruite sur les territoires.



19, rue de Miromesnil
75008 Paris

www.gcft.fr
www.desclespouragir.fr